

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 53

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les pentes des dunes. Debout au milieu d'une foule de plus de 500 auditeurs, nous leur dîmes pourquoi nous avions besoin du vote, pourquoi nous devons y travailler sans relâche cette année, et pourquoi les hommes et les femmes de Terschelling doivent se joindre à nous dans cette tâche.

On se serait cru revenu au temps des premiers chrétiens, lorsque les assemblées se tenaient dans des cavernes. C'était certainement un coup d'œil intéressant de nous voir debout, au milieu de cette foule de pêcheurs et de pêcheuses, de fermiers avec leurs femmes et leurs filles, tous en costumes du pays, de quelques messieurs et dames en toilettes élégantes, et de militaires de toutes armes (l'île étant soumise à l'état de siège), assis sur les pentes des dunes dans la splendeur du soleil couchant, immobiles, écoutant ce que nous avions à dire.

Le succès fut tel que nous dûmes répéter notre meeting un autre soir. Nous acquîmes plus de 50 nouveaux membres, et, le lendemain, nous formions une section de la *Vereeniging voor Vrouwenkiesrecht*, avec un comité de sept femmes, de sorte que dès maintenant Terschelling aura ses suffragistes, aussi bien que la plus grande ville de notre pays...

...Mais toutes nos forces se sont concentrées à La Haye pour le commencement de l'année parlementaire, le 19 septembre, afin d'agir autant que possible sur les membres du Parlement et les ministres. Dans ce but, nous avons organisé un nouveau mode de propagande. Nous invitâmes nos membres à venir à La Haye le 19 septembre, pour l'ouverture du Parlement; ce jour-là les rues sont pleines de monde, qui vient voir la reine, avec sa traîne de dentelle, se rendant dans son carrosse doré, de son palais au Parlement. Tous nos membres portaient un large ruban jaune et blanc, et étaient placés par petits groupes de dix ou douze, dans toute la ville, de sorte que la reine et les membres du gouvernement vissent partout les couleurs du suffrage féminin. Pour que la reine ne pût pas mal interpréter la signification de ces couleurs, quelques-uns de nos membres allèrent ce matin-là lui offrir un grand bouquet d'orchidées jaunes et blanches, avec une lettre portant ces mots: « A l'ouverture de cette session parlementaire, si importante pour les femmes des Pays-Bas, les femmes hollandaises font hommage de ces fleurs aux couleurs suffragistes à la Première Femme du pays. » La reine prouva, par la lettre de remerciements qu'elle adressa à Dr. Aletta J. Jacobs, présidente de notre société, qu'elle avait compris ce message. Des centaines de femmes restèrent dans le Binnenhof, pendant la session du Parlement de ce jour-là, pour distribuer nos brochures. A huit heures, ce même soir, une grande assemblée politique eut lieu, dans laquelle deux membres du Parlement et deux de nos orateurs s'adressèrent à une foule très enthousiaste. Le lendemain, nous commençâmes une sorte de garde du suffrage féminin. Chaque jour, une demi-heure avant l'ouverture de la séance, une vingtaine ou une trentaine de nos membres se tenaient à l'entrée du Palais du Parlement, aussi calmement que possible, portant seulement de grands écriteaux sur lesquels il est écrit: « Pas de nouvelle Constitution sans qu'elle contienne le suffrage des femmes »; ou: « Nous réclamons le suffrage féminin dans la nouvelle Constitution », etc. Cette inscription était changée chaque jour, et nos membres restèrent là tout le temps, jusqu'à la fin de la session et après le départ du dernier député. Le résultat de cette garde du suffrage, comme les journaux l'appellent, fut que des reporters vinrent nous interviewer et nous photographier, que tout le jour des gens passèrent devant nous par curiosité, et que les membres du Parlement ne purent nous ignorer. Il y eut bien quelques timides parmi eux, qui essayèrent de passer par une porte de derrière, mais notre but n'en fut pas moins atteint.

ALETTA Fk. JACOBS.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

E. PIECZYNSKA-REICHENBACH et LÉA BURGER: *L'A.B.C. de l'Éducation nationale au Foyer domestique*. — Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1916; prix fr. 1.25.

S'il n'est pas difficile d'éveiller l'intérêt des petits enfants par des récits variés, des contes merveilleux, des histoires à leur portée, il est bien difficile, en revanche, de maintenir cet intérêt, de le discipliner, de le diriger vers un but déterminé, sans que l'attention des petits auditeurs se lasse, que la fatigue intervienne, puis la distraction et l'ennui. Et lorsque le but est important, lorsqu'il représente en somme l'aboutissement d'une éducation féconde, la formation des consciences et des intelligences, la tâche de l'éducateur est bien grande et le point

de départ essentiel. Pour réussir, il lui faut d'abord posséder le « don », qui, hélas! ne s'acquiert pas, et ensuite une profonde connaissance de ce petit monde mobile et attrayant, qui formera les hommes et les femmes de demain, et une tendresse émue pour toutes ces petites têtes sur lesquelles repose, sans qu'elles s'en doutent, heureusement! le poids formidable de l'avenir: avenir de la famille, de la patrie, de la société. A l'éducateur de guider par une route sûre, mais attrayante, le petit passager vers un but lointain. Il lui donnera la main au début, il écartera devant ses pas les pierres ou les épines, attirera son attention sur les fleurs, les rayons, l'eau vive. Peu à peu il lui laissera plus de liberté d'allure, sans quitter son côté, il s'effacera parfois devant sa marche plus assurée, prêt à lui tendre aux passages difficiles une main secourable, si besoin en est, jusqu'au point où le frère voyageur du début, devenu peu à peu plus fort et plus hardi, riche de quelque expérience, plus riche de belle audace, s'élancera tout seul en avant vers le but toujours lointain, mais vers la lumière duquel il a été dirigé dès le départ dans une ligne droite et sûre dont il ne s'écartera plus.

Heureux sont les petits voyageurs qui partiront sur la route de l'éducation nationale en donnant la main « aux femmes de bonne volonté, jeunes mères, marraines, amies de l'enfance », auxquelles est destiné le charmant volume que nous annonçons ici. Il est dû à la plume autorisée de Mme Pieczynska, aidée de celle de Mme Léa Burger, et il est publié sous les auspices de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Sa fraîche couverture claire, joliment illustrée, s'anime des couleurs vives de l'écusson fédéral. « Le moment est venu, nous dit-on, de rendre un grand service à votre patrie. La Suisse a besoin d'une génération d'hommes et de femmes animés d'un esprit nouveau, plus conscients des devoirs envers la cause commune, mieux éclairés sur les principes de notre vie nationale, et capables, par leur force morale, de surmonter les épreuves et les périls qui menacent notre pays. Les hommes d'Etat se tournent vers les éducateurs de la jeunesse et leur demandent d'inaugurer un enseignement plus fécond... Les pédagogues se concertent... des professeurs abordent dans l'enseignement supérieur des sujets en rapport avec notre histoire et notre situation économique... des officiers font aux troupes des conférences sur ce sujet... mais, si l'on s'adresse aux écoliers, aux étudiants, aux soldats, au public adulte, on oublie le petit enfant. »

« Comment se fait la première initiation de l'enfant à n'importe quelle grande chose?... c'est le plus souvent de manière inconsciente... comme une émanation directe du cœur de l'éducatrice à celui de l'enfant... Sans paroles, se communiqueront ainsi certaines notions d'ordre moral... qui sont l'âme de notre démocratie. Le respect de l'être humain, le respect du travail, sans acception de personnes, de classes de métiers ni de positions sociales, devront se manifester en présence de l'enfant. D'une part le respect de soi-même, de l'autre le respect du prochain, prendront corps à ses yeux. Ce sera la première leçon de civisme. Et de là découlera le respect des diversités..., qui est la condition très spéciale de notre unité helvétique. L'iniquité de toute exploitation de l'homme par l'homme..., la loi d'entraide dans toute sa portée s'y trouvent aussi impliquées..., et ces conséquences nécessaires en ressortiront sans faute, en vertu de la logique innée aux esprits d'enfants. » A ces éléments tacites d'une éducation familiale basée sur les assises fondamentales des caractères, on pourrait ajouter l'habitude de la vie simple. Réagir contre la recherche anxieuse de l'élégance, la poursuite affolée de la mode, c'est servir par cet effort la cause de la patrie et maintenir la tradition républicaine. Tel est le premier degré de l'éducation du citoyen. Avec l'échange de demandes et de réponses, commence le second. Alors, à la faveur de naïfs dialogues, on peut aborder l'A. B. C. d'une initiation à la patrie.

Suivent ici quelques exemples de ces dialogues qui peuvent suggérer de nombreuses imitations, selon que la vie de famille en offre l'occasion, mais qui doivent être inspirées du même esprit élevé et réalisées avec la même heureuse simplicité. Une promenade au Salève, la vue de la ville et du lac, qu'on domine de là-haut, sont le thème d'une leçon sur la Cité, le Canton, la Famille des cantons. La fête de papa nous vaut un dialogue patriotique à propos des drapeaux qui ornent la table, et quelques notions historiques sur l'origine de la croix fédérale, emblème de la mère-patrie qui protège ses vingt-deux enfants, habillés tous différemment. Puis on joue aux « anciens Suisses », dans une réunion de petits amis, au bord d'un étang qui figure le lac de Sempach, et tout naturellement Arnold, le frère aîné, représente Arnold de Winkelried, dont il porte non sans fierté le nom glorieux. Un grand cousin, qui a passé cinq ans à l'étranger,

Constitution, ce qui n'arrive qu'à de grands intervalles, il faut une majorité de 67 %.

Nous l'avons obtenue brillamment ces jours-ci, sans trop de difficultés. Le principe a donc triomphé, même à droite. Preuve que les idées marchent. Mais c'est bien grâce à la modération extrême d'une foule de féministes — et que tous les partis commencent à apprécier.

Quant à nous accorder le suffrage *actif, universel et immédiat*, non, il n'y fallait pas songer, vu qu'on vient seulement de l'accorder à tous les hommes et avec quelque difficulté. Mais du train dont vont les choses, il nous semble presque impossible que cela tarde de longues années, puisque grâce à la nouvelle Constitution dorénavant nous pourrions l'obtenir par simple majorité.

Dans presque tous les partis, même parmi les plus avancés, on a hésité à nous accorder tout à la fois. Et cela se comprend. Donner aujourd'hui le suffrage à 1 1/2 million de femmes, dont une infime minorité, 30.000 (donc une sur cinquante), s'est occupée de la question, cela semblait un peu raide, surtout parce que la Constitution vient d'introduire le vote obligatoire. Mais d'un autre côté, toute exclusion partielle de la femme paraîtra bientôt assez injuste, surtout après l'introduction du suffrage masculin universel. Les débats sur ce sujet ont été extrêmement intéressants.

Voici une solution mixte qui, d'après nos impressions personnelles, réunira probablement beaucoup de sympathies pour plus tard et qui nous semblerait assez pratique et moins injuste que toute autre : comme simple mesure de transition, bien entendu, et qui ne devrait pas être trop longue. On commencerait par nous accorder le suffrage pour les conseils communaux. Puis seulement à 35 ans, au lieu de 25 (en reculant chaque fois d'une année), vu que les jeunes femmes et les jeunes filles s'y intéressent infiniment moins que les femmes d'un âge plus mûr. Tout un auditoire d'étudiantes, par exemple, du reste fort sympathique, nous ont avoué spontanément ne s'être jamais émues pour la question... sans compter des femmes très nombreuses dans toutes les classes qui sont encore violemment contre le suffrage. Par contre, il y a partout un réveil qui promet. En féministes ardentes et convaincues, il nous semble que le meilleur de nos efforts doit se porter de ce côté-là. Les sympathies masculines croîtront certainement en proportion de l'intérêt que les femmes elles-mêmes porteront à la question.

En 1913, au moment des élections, toute la gauche nous avait promis la *possibilité* du suffrage actif et passif, et rien que cela. Car on savait qu'il serait impossible d'obtenir l'assentiment nécessaire d'une partie de la droite si l'on voulait brusquer les choses. Ça aurait été courir le risque de devoir attendre une nouvelle révision, peut-être 25 ans...

Mais voici ce que nous avons obtenu *par surcroît*, et cela sans beaucoup de peine : *que la femme sera immédiatement éligible comme conseillère municipale et provinciale et comme membre des deux Chambres*. Certes, les sympathies s'accusent.

Nous ne croyons pas que cela sera lettre morte, comme certaines le pensent. Un bourgmestre assez réactionnaire nous disait l'autre jour : « J'ai vu les femmes à l'œuvre, dans nos comités de secours et un peu partout. Je brûle d'en voir deux ou trois dans notre conseil communal et ferai tout mon possible pour les faire nommer. Elles feront de la besogne excellente, surtout dans certains départements, et le ton de nos séances en sera singulièrement rehaussé. »

Voilà donc ce que même des réactionnaires pensent, quand ils ont appris à connaître le féminisme par son bon côté... Ils commencent à apprécier loyalement celles d'entre nous qui se

distinguent vraiment. Mais ils les considèrent encore comme une exception — qu'ils seront charmés de voir se multiplier.

Quand on a eu le plaisir de plaider souvent notre cause avec succès, surtout dans des milieux très réfractaires jusqu'ici, la persuasion s'affirme que la suffragiste fait fausse route chaque fois qu'elle a plus ou moins bataillé en imitant les procédés masculins en pareille matière. C'est une cause qu'il s'agit de gagner par la persuasion la plus courtoise, mais que toute lutte aigrit, surtout quand elle se fait devant un auditoire.

Nos adversaires croient sincèrement que le féminisme offre des dangers et, surtout, qu'il nous rendra détestables. Prouvons-leur donc le contraire en premier lieu par notre façon d'agir.

Quand nous voulons obtenir des réorganisations dans notre propre ménage, un ton querelleur envenime les questions simples. Elles passent comme lettre à la poste quand on s'y prend avec fermeté, mais avec tact et douceur.

Soyons donc actives — mais pacifiques jusqu'au bout.

P. de H.

Nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant ici quelques détails de la campagne menée par les suffragistes hollandaises, détails que nous empruntons aux rapports officiels parus dans Jus Suffragii. (Réd.).

... Cette année, les suffragistes des Pays-Bas n'ont pas eu de vacances. Pendant l'été, nous avons organisé des meetings en plein air, dans tout le pays. Ces meetings ont lieu tantôt dans un grand jardin, tantôt dans un bois ou sur une prairie, où, parmi d'autres créatures, des vaches, des moutons et des porcs-écoutent ce que nos orateurs ont à leur dire sur les bénédictions du suffrage féminin ! Tous ces meetings sont très suivis et nous amènent une quantité de nouveaux membres. Quelquefois une fanfare de village sert à rassembler la foule ; une autre fois, nos membres eux-mêmes, chantant nos chants suffragistes à travers le village en se rendant au meeting, sont suivis par les habitants.

Dans la seconde quinzaine d'août, j'allai avec deux de nos orateurs à Terschelling, une de nos îles de la mer du Nord, pour propager la cause suffragiste parmi les habitants de ce coin de terre pittoresque, mais isolé.

Arrivées là un soir d'une chaude journée, après une randonnée de six heures en chemin de fer et de trois heures en bateau à vapeur, nous grimpâmes sur le sommet de la dune la plus élevée, pour admirer le beau coucher de soleil et jouir de la vue sur les magnifiques environs. Les blanches dunes, de formes et de hauteurs différentes, étaient dorées par le soleil du soir, la mer était calme, presque immobile, l'île de Terschelling semblait être le coin le plus paisible du monde. Un moment nous hésitâmes et nous demandâmes s'il ne serait pas dommage de réveiller les femmes de ce pays et de les faire prendre part au combat pour leur juste cause ; mais au même moment nous vîmes plusieurs militaires regardant dans leurs longues-vues gravir le sommet de la colline, et on nous dit que huit zeppelins passaient au large des frontières de la Hollande, en route pour l'Angleterre. Toutes les horreurs de la guerre nous apparurent soudain, et l'hésitation ne nous était plus permise ; nous sentions qu'en ces jours les femmes du monde entier devaient s'unir pour réclamer leur droit à une part du gouvernement du monde.

N'avions-nous pas, en effet, toutes assez souffert du gouvernement masculin unilatéral ? Et, avec courage et ardeur, nous commençâmes tout de suite à travailler. Ce même soir, nous visitâmes le maître d'école, le médecin, le notaire et quelques autres notables de l'endroit, tous désireux de nous aider. Le lendemain, un jeune garçon porta de maison en maison une feuille dans laquelle nous annoncions que nous allions faire un meeting pour le suffrage féminin, sur une des dunes, et que tous les hommes et toutes les femmes étaient invités à y assister. Pendant la journée, nous cherchâmes la meilleure place, et nous y plantâmes notre drapeau, de façon que les gens vissent bien où nous allions parler. A sept heures et demie, le maître d'école, avec un chœur de jeunes filles, vint du milieu du village où est située l'église, chantant les chants suffragistes que nous leur avions donnés, et nous accompagnant à la place choisie. Les habitants suivirent et, lorsque nous arrivâmes, tous furent bientôt établis sur

revient au pays, et sa joie de retrouver la Suisse et de la retrouver si belle, son extase à la sortie du tunnel de Chexbres, apprennent aux enfants à comprendre un bonheur qu'ils possèdent sans s'en douter : celui de vivre dans une contrée merveilleuse, et leur devoir de contribuer à préserver ce trésor unique de toute atteinte et de toute déprédation. Mais à l'école, il y a un petit camarade nouveau qui ne parle qu'italien, et dans la classe des fillettes, une compagne qui ne comprend que l'allemand ! Et pourtant, « on s'aime tous, on est tous Suisses ! » Suisses aussi les hautes montagnes blanches, si différentes des plaines vertes ou des villes industrielles et peuplées, car la patrie est diverse dans son unité. Et vient un dimanche de printemps où papa va voter, et où pour qu'il puisse accomplir ce devoir civique, il faut renoncer à monter en famille aux Avants cueillir des narcisses ! Décision qu'accueillent d'abord les mines un peu boudeuses et déconfités des petits. Mais papa explique ce que sont ce devoir et ce droit du citoyen, et comment ce droit est un grand privilège, un privilège royal, et peu à peu ils comprennent, acceptent, s'égaient et votent à l'unanimité, à main levée, le renvoi au dimanche suivant de la course espérée, quand bien même les narcisses risquent d'être un peu fanés dans huit jours ! Charmante leçon qui amène tout naturellement à comprendre le devoir de se sacrifier à la chose publique. « Mais maman ne vote pas ? » Grand étonnement et vive indignation ! « Autrefois, explique le père, les femmes ne recevaient pas l'instruction qu'elles ont de nos jours. Elles ne réclamaient pas le droit de vote, ne se sentaient pas capables de résoudre des questions de politique, parfois difficiles. Mais maintenant que les jeunes filles font autant d'études que les jeunes gens, il est compréhensible qu'elles réclament les mêmes droits qu'eux. » — « Ne penses-tu pas qu'on les leur accordera, papa ? demande Robert. — Oui, je le pense..., peut-être, mon fils, que lorsque tu seras marié, ta femme t'accompagnera aux élections et y prendra part. » Et le petit monde se rassérène en pensant que l'injustice à l'égard de maman sera réparée bientôt.

C'est sur une description simple, vraie et émue de la fête du 1^{er} Août, avec récitation du Pacte fédéral et exécution de beaux chants patriotiques, que se clôt le volume. La musique de ces divers chants, et une bibliographie des ouvrages recommandés aux femmes et aux mères suisses qui désirent compléter leur propre éducation nationale remplissent les dernières pages. Cent dix en tout. Mais dans ce mince espace, tant de souvenirs sont évoqués, tant d'utiles conseils sont donnés, tant d'idées fécondes sont en germe, que l'on peut vraiment dire de ce petit livre ce que l'un des jeunes personnages des dialogues remarquait, à propos du flacon de sa marraine, qu'il comparait à notre petite Suisse : « Il est tout petit et ne contient qu'une seule goutte d'essence. Mais il vaut cent francs ! » M. G.

Annuaire féminin suisse, 2^{me} année. Berne, A. Francke, 1916. 1 vol.

En publiant à la fin de l'année 1915 un premier *Annuaire féminin suisse*, la Section bernoise de l'Association pour le Suffrage avait fait preuve d'un courage et d'un esprit d'initiative dignes de tout éloge. Le succès matériel n'a pas couronné son entreprise. Mais les services rendus ont été incontestables. Le deuxième volume, qui vient de paraître, répond de même — et sans aucun doute — à un besoin réel. Loin de détourner les esprits des questions soulevées par le féminisme, les circonstances tragiques de l'heure présente ont mis en lumière leur très grande importance. L'attitude des femmes, le rôle qu'elles ont assumé de façon pour ainsi dire automatique, et surtout les immenses sacrifices qu'elles rendent dans les domaines les plus variés, ont attiré l'attention générale et empêcheront certainement à l'avenir les jugements sommaires, les mesures inintelligentes que nous connaissons trop bien.

La chronique féministe de la Suisse alémanique (auteur M^{lle} E. Strub) témoigne des efforts tentés par diverses sociétés féminines pour perfectionner l'éducation des jeunes filles, en les préparant mieux que cela n'a été fait jusqu'ici aux devoirs du ménage et à l'exercice d'une profession déterminée. L'introduction de l'enseignement ménager obligatoire est réclamé à l'unanimité. En même temps, on tend à faire de nos filles des *citoyennes* capables de remplir leurs devoirs présents et futurs envers la patrie. La gravité des temps semble avoir enfin convaincu les femmes de la nécessité de s'unir pour travailler en commun, sans égard aux différences de milieu et d'opinion. Le Don national pour la mobilisation est un résultat de ce nouvel esprit de solidarité. La publication de notre *Annuaire* en est un autre. Les « Centrales » fondées à Zurich et à St-Gall par les sociétés féminines de ces villes correspondent également au désir d'augmenter les forces en les groupant.

Citons dans cet ordre d'idée les Assemblées générales de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, de l'Association pour le Suffrage, des Sociétés pour le Relèvement moral, et d'autres encore, parmi lesquelles la plus importante de toutes, celle de l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses (Berthoud, octobre 1915).

Quelques progrès sont à noter au point de vue féministe proprement dit. Des femmes ont été nommées dans les commissions scolaires à Zurich ; d'autres seront appelées à collaborer à l'organisation de la « Semaine suisse », due à l'initiative de la nouvelle Société Helvétique. Le projet de loi communale soumis à l'heure qu'il est au Grand Conseil bernois prévoit la participation des femmes dans les commissions d'assistance, d'école et d'hygiène. Une vingtaine d'associations féminines du canton ont entrepris une propagande active en faveur du suffrage féminin en matière communale, et présenté au Grand Conseil une pétition dans ce sens.

La chronique de la Suisse romande (M^{lle} Gourd) parle du travail philanthropique et antialcoolique de nos milieux féminins, du Cours d'éducation nationale, organisé avec un si beau succès par l'Union des Femmes de Genève, et enfin de l'activité renaissante des Associations suffragistes de Vaud, Neuchâtel et Genève, qui avaient un peu chômé pendant la première année de guerre.

Voici la chronique internationale, due à la même plume, à la fois facile et incisive, une rapide revue de l'évolution qui met la femme à la place de l'homme dans les pays belligérants, aussi bien dans l'industrie ou dans le commerce que dans certaines professions libérales ou dans le service des voies de communication. Dans un grand nombre de cas, les lois ont dû s'adapter à la situation transformée et accorder des droits nouveaux à celles qui se montrent si utiles. La question du vote féminin est à l'ordre du jour en Angleterre, en Suède, comme en Hollande et aux Etats-Unis, — mais trois provinces canadiennes sont seules à enregistrer un résultat positif.

Citons encore, pour les renseignements inédits et intéressants qu'ils nous apportent, l'article sur le Tessin, dont les conditions de vie sont si différentes des nôtres ; celui — en romanche — de Clementina Gilly, sur le développement des sociétés féminines fondées, il y a bien des années, par les femmes de l'Engadine ; le rapport de M^{lle} Schaffner, qui dépeint la situation des ouvrières de fabrique en Suisse, et insiste sur quelques réformes nécessaires. Dr Emma Graf raconte les origines modestes de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, qui étend maintenant sur presque tout notre territoire le réseau solide de ses œuvres philanthropiques et éducatrices.

L'espace nous fait défaut pour compter toutes les richesses de ce petit volume. Nous ne saurions trop engager les lecteurs du *Mouvement Féministe* à les y chercher eux-mêmes. L'*Annuaire* s'achève par l'hommage ému que notre nouvelle présidente de l'Alliance, M^{me} Chaponnière-Chaix, dédie à la mémoire de M^{me} Marie Gœgg, une des grandes initiatrices du féminisme, dont la carrière est retracée sur un ton de fidèle reconnaissance.

Les dernières pages nous donnent encore un utile aperçu des principales Associations de femmes en Suisse et à l'étranger.

C. H.

FRANÇON LECLER : *Le Reversis*. — 1 vol. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, éditeurs.

« Le reversis, c'est l'âge mûr, c'est l'expérience après le rêve, c'est la vie vécue... » Ainsi se termine la préface du roman de Françon Lecler, dont le titre s'inspire d'un jeu que j'ignorais, mais que, sans doute, la plupart des gens connaissent.

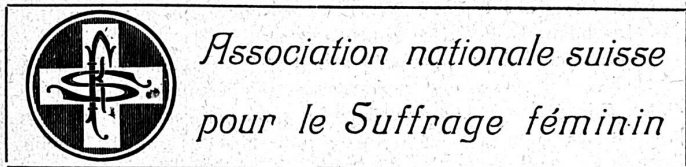
Les cendres mal éteintes d'un amour de jeunesse menacent de révolutionner la vie, réglée à la perfection et remarquablement utile, de la doctoresse Durand, célibataire, et celle du pasteur d'Ollon, qui a une jeune femme charmante et trois délicieux enfants. Nous assistons aux luttes intérieures des protagonistes, aux péripéties de cet amour renaissant, dont l'idée du devoir finit heureusement par triompher.

Psychothérapie, religion, morale, éducation, féminisme, « affectothérapie », on trouve de tout cela, et en abondance, avec beaucoup d'autres choses encore, dans ce livre qui, sous des noms d'emprunt, décrit probablement des personnages réels.

L'étude psychologique intéresse-t-elle suffisamment le lecteur pour qu'il réprime certains mouvements d'impatience provoqués par l'abus de termes spéciaux, tels que « complexes, inhibition, une constellation subconsciente à la manière de Freud », etc. ? Je n'oserais l'affirmer, — car n'oublions pas qu'il s'agit d'un roman. Ce dont je suis bien sûre, c'est que l'auteur aurait beaucoup à apprendre au point de vue de la langue. Si mainte expression d'argot coudoie sans façon

des mots trop savants, — style « étudiant », peut-être? — il y a pire que cela: « Elle ne regarde même pas au beau portrait de son père... » (p. 2). « Nous avons trop d'ennemis pour donner prise sur notre ministère... » (p. 97). « Les grands travaux de mon mari se suffiront bien de ma plume... » (p. 118). « Les phrases clichées... » (va pour le néologisme!) (p. 176). « Installe-toi, confortable » (traduction littérale de l'anglais, à deux ou trois reprises). Et pourquoi, toutes les quelques pages, des phrases dans ce goût: « Docteur Durand a dit », « Je le dirai à Docteur Durand? » C'est de l'allemand ou de l'anglais; ce n'est pas du français. Quant à l'emploi des temps, aucune règle ne semble y avoir présidé: le passé défini et l'indéfini, l'imparfait et le présent se succèdent indifféremment dans une même phrase. Enfin, l'auteur montre une tendresse marquée pour certaines « trouvailles », qu'on peut estimer plus ou moins heureuses: le petit salon de Thérèse Durand, c'est son « laraire »; le cœur de l'homme, c'est son « moteur ». J'en passe...

Que si, toutefois, le souci de la bonne langue française vous trouble peu, vous découvrirez, je crois, dans ce volume, des idées, et aussi quelques silhouettes dessinées d'une plume alerte. L. PÉRIS.



Nouvelles des Groupes.

GENÈVE. — Notre principale activité durant ce mois a été celle de notre Commission des Conférences, qui a continué avec zèle à organiser, dans la ville comme à la campagne, des séances de propagande pour nos idées. C'est ainsi que, le 7 février, M^{lle} Meyer a parlé aux « Rayons », réunions du soir de jeunes apprenties; que le 18 février, M. Edmond Privat, publiciste, a bien voulu nous prêter son aimable concours pour une conférence sur ce sujet: *La femme et la vie nationale*, spécialement destinée aux habitants du quartier populaire de St-Jean; que le 21 février, M^{lle} Gourd a porté la bonne parole du suffrage dans le village de Versoix, et, le 24 février, a entretenu la Section genevoise des Employés de chemin de fer abstinents de nos principes et de nos revendications, sous le titre général de *La femme, avant, pendant, et après la guerre*. Il convient de noter la sympathie rencontrée dans ce milieu, très fervent pour notre cause, et très disposé à la soutenir efficacement. Quelques conférences encore sont en voie d'organisation, quoique la saison, en s'avancant, rende ce mode de propagande moins fructueux qu'au début de l'hiver. — La Commission de la presse, nouvellement formée, s'applaudit d'avoir pu faire passer dans plusieurs grands quotidiens des comptes-rendus de nos diverses séances, ce qui est un excellent moyen de prolonger l'effet produit par celles-ci. — Au thé suffragiste de mars, fixé exceptionnellement au second lundi (le 12), un sujet fort intéressant et point banal sera traité en toute compétence par M. Guillermin, député et président du Conseil municipal de la ville de Genève: *Le vote des femmes et le catholicisme*. Le Comité désirait depuis longtemps mettre à l'étude cette question, et est heureux de permettre ainsi à ses membres de pouvoir envisager à tous les points de vue le droit de vote des femmes. E. Gd.

NEUCHÂTEL. — Nous reproduisons ici le texte de la lettre envoyée par les 5 groupes de ce canton à tous les députés pour soutenir la motion Breguet donnant aux femmes les droits politiques complets. (Réd.)

Monsieur,

Une motion, tendant à introduire le suffrage féminin dans la Constitution neuchâteloise, sera discutée dans la prochaine session du Grand Conseil.

Il serait trop long, et bien inutile, de faire ici un exposé de la question; depuis tant d'années qu'on en parle, tout a été dit là-dessus, et votre opinion est faite, sans doute. — Pourtant, les excellentes raisons exprimées par MM. de Morsier et Benjamin Vallotton dans les deux brochures ci-jointes vous convaincront tout à nouveau de cette vérité primordiale: tant que la femme ne vote pas, la volonté générale d'un peuple n'est pas exprimée, et le suffrage dit universel n'existe pas.

En outre, combien de réformes urgentes attendent pour aboutir que la femme soit armée du bulletin de vote? La lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme ne se terminera en victoire qu'à cette condition.

Tout le monde est d'accord là-dessus, et bien des pays l'ont compris avant le nôtre; ce sont la Nouvelle-Zélande (1893), l'Australie (1893-1907), 12 Etats-Unis de l'Amérique du Nord, la Finlande (1905), la Norvège (1913), le Danemark (1915), la Chine (1912), le Canada (1915). En Angleterre, la Commission de réforme électorale vient de proposer l'extension du droit de vote aux femmes âgées de 30 ans, et, en France, la question est sérieusement à l'étude dans les commissions législatives. Plus près de nous, à Bâle, 45 députés étaient disposés à accorder aux femmes l'électorat et l'éligibilité, et la question du suffrage municipal se discute à Berne.

Dans notre canton, une enquête faite à la Chaux-de-Fonds au moyen d'un formulaire imprimé, a révélé un état d'esprit favorable au suffrage féminin. C'est aussi, de tous les cantons suisses, celui où l'Association pour le suffrage compte le plus de groupes.

Monsieur le député, en appuyant la motion Breguet, vous prouverez encore une fois que les idées de justice et de progrès ont toujours trouvé en vous un actif et courageux défenseur; nous nous permettons de compter sur votre précieux concours, et vous prions de recevoir l'assurance de notre parfaite considération.

AU NOM DES GROUPES:

de la Chaux-de-Fonds: la présidente,	EUGÉNIE LALIVE.
de Neuchâtel:	ROSE RIGAUD.
du Locle:	ALICE ROULET.
des Ponts:	EMILIE DUTHEY.
de Colombier:	MARIE DUPASQUIER.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Lundi 26 février, M. Zimmermann nous a redit la conférence, donnée en janvier à Neuchâtel, sur *Le féminisme en France, de 1660 à 1730*. Parmi les nombreuses idées exposées, relevons le point de vue des écrivains féministes de l'époque, qui appuyaient l'idée de l'action féministe dans la vie publique, en vertu de l'élément de moralisation qu'elle y introduirait. — Une conférence sur le *Féminisme*, exposant les avantages sociaux pratiques d'une intelligente collaboration masculine et féminine, a été donnée devant un nombreux auditoire, le 22 février, sous les auspices de la Jeunesse socialiste, par un membre de notre groupe, M^{lle} Pfenninger, professeur, sollicitée de bien vouloir remplacer un conférencier, tombé subitement malade. P.

BERNE. — Fin janvier, la seconde partie de notre cours civique a commencé par une conférence bien suivie sur *Le droit de succession envisagé au point de vue de la femme*. La 2^{me} conférence introduisit l'auditoire dans le domaine de *L'assurance en cas de maladie*, et on put s'apercevoir que, malgré une propagande active, les femmes ont encore bien besoin d'être éclairées sur les bienfaits de l'assurance. La 3^{me} soirée intéressa spécialement les ménagères, car on discuta la situation économique actuelle de la ville de Berne: l'élévation du prix des denrées, la restriction du gaz, etc. La discussion sur l'emploi de l'auto-cuiseur surtout prit des proportions inattendues! Enfin, l'assemblée très nombreuse appuya à l'unanimité une motion demandant aux autorités de nommer des femmes membres des commissions traitant les questions ménagères et économiques. — Le Comité d'action pour le suffrage féminin en matière communale continue également son travail. Le 4^{me} numéro de la *Bürgerin* parut en janvier, et 17 conférences furent organisées, dont 3 à Berne même, dans différents quartiers; Saignelégier, Porrentruy et Delémont ont eu des conférences en langue française, et le Comité espère que, dans le Jura aussi, l'intérêt pour son travail s'éveille et qu'il en résultera de nombreuses signatures. V.

ZÜRICH. — En janvier ont eu lieu les élections pour les tribunaux de prud'hommes, dans lesquelles neuf femmes ont été présentées comme candidates et élues. C'est la première fois qu'une organisation féminine pouvait proposer des candidates, l'Association nouvellement fondée des Patronnes de Zurich y ayant été sollicitée par l'Association commerciale. Les trois femmes ainsi présentées ont été élues, soit: une tailleur, une modiste et une repasseuse. Les ouvriers ont porté 6 femmes, qui se répartissaient dans les différents groupes de la manière suivante: groupe du textile et de l'industrie du vêtement, sur 16 juges, 4 femmes (soit 1 tailleur et 3 femmes de l'industrie textile); groupe des transports, sur 12 juges, 1 femme (porteuse de journaux); groupe du commerce, sur 16 juges, 1 femme (employée de commerce). Comme on le voit, des représentantes de notre sexe ont donc été élues par les ouvriers dans trois groupes, tandis que les patrons n'en ont présenté que dans la seule branche du vêtement. D'ailleurs, dans les syndicats mixtes, comme par exemple celui des tailleurs et des tail-